



La lettre d'information

Décembre 2015

AVOIR UN DOSSIER COMPLET POUR LA CONFIRMATION

Trop souvent les personnes qui souhaitent faire confirmer leur chien arrivent « la fleur au fusil » oubliant tout ou partie des documents nécessaires pour réaliser cet examen.

Le jour de la confirmation, il ne faut pas oublier :

- Le certificat de naissance,
- Le formulaire d'examen de confirmation,
- Le certificat de vaccination antirabique,
- La carte de tatouage.

Vous trouverez des renseignements complémentaires ainsi que la possibilité de télécharger certains documents en suivant les liens :

http://www.lafbc.net/confirmation/la_confirmation.php

Et pour avoir le dossier complet :

http://www.lafbc.net/espace_membres/abonnes/documents/fichiers/Dossier_confirmation.pdf

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS

Si votre chien possède un tatouage et une puce, vous devez toujours utiliser le même numéro d'identification lorsque vous vous inscrivez à un concours. En effet, deux numéros d'identifications représentent deux chiens et non pas le même ce qui peut engendrer des erreurs au niveau de la sélection de la Coupe de France et de la prise en compte des concours.

VOTE ELECTRONIQUE POUR LE CA EN 2016

Le CA envisage d'organiser un vote électronique lors des élections de l'an prochain pour le renouvellement d'une partie de ses membres. Lorsque vous adhérez à l'AFBC pour 2016, veillez à fournir une adresse mail valide car elle sera utilisée dans le cadre de ce vote.

Elle permet de plus de pouvoir vous joindre facilement pour vous envoyer diverses informations.